

Le petit Journal de Sainte Marie

VIVRE MIEUX DE PORT-NOTRE-DAME
AUX GRENETTES

Le mot du Maire

Vous nous avez témoigné votre confiance

en votant pour la liste que j'ai conduite. Je souhaite mener à bien avec sérénité le projet pour Sainte Marie qui est mis en œuvre depuis deux ans. Or depuis peu, certains membres de l'équipe se détournent de leur rôle d'élus. Je désapprouve leur comportement et comprends votre déception.

Le groupe de dissidents me juge autoritaire car j'ai l'intention de faire avancer les projets collectifs et pour ce, je tiens à être informée de l'avancement de chacun. Je suis très présente en Mairie : c'est une fonction que j'assume à plein temps.

Certains me reprochent de pas leur faire confiance, de ne pas les laisser travailler de façon autonome, ils ont tort ; cependant, je crois qu'il est normal de rendre des comptes, nous avons été élus tous sur la base d'un programme, j'entends bien qu'il soit le fil conducteur de notre politique communale car j'en suis le garant.

Dernier reproche avancé depuis peu : je serais dépensière. C'est méconnaître le fonctionnement de la gestion communale qui est très encadrée. Les projets une fois chiffrés sont présentés par chaque adjoint de chaque commission en Bureau Municipal (c'est-à-dire la Municipalité : le maire et les adjoints) qui décide de maintenir, différer ou annuler les projets proposés, puis

l'adjoint aux finances réunit sa commission, celle-ci prépare le budget, qui est à son tour soumis au vote du Conseil Municipal. C'est ainsi que le budget 2010, présenté fin mars, a été approuvé à une très grande majorité (seul un vote contre et une abstention).

En parallèle, le budget est visé par le trésorier principal.

Non : le Maire ne décide pas seul, projets d'équipes et contrôle des dépenses afférentes sont permanents.

J'accepte la critique si elle est objective et constructive. J'aime la franchise, pas la désinformation, les faux-semblants et la calomnie.

Il est normal de débattre, de ne pas être d'accord sur tout, d'avoir des points de vue différents, mais ce n'est pas dans ce registre que certains membres du Conseil agissent. Leur misogynie est incontestable, leur volonté affichée : s'opposer, sans argumentation, sans proposition. C'est une attitude méprisante non seulement vis-à-vis du maire, mais surtout des citoyens. C'est un acte irresponsable face aux enjeux communaux et intercommunaux de notre mandat. Ils se sont engagés, ils ont été élus pour six ans. Où est leur loyauté ? ...Qu'ils soient bien conscients que les Maritais s'en souviendront...

Ils ont oublié l'intérêt collectif : une affaire de personnes qu'ils règlent en prenant le risque de voir la commune ne pas honorer les salaires du Personnel et les factures des

fournisseurs (pour lesquels ils ont admis la mise en route des travaux) aux échéances prévues, car ils ont choisi de ne pas voter le renouvellement de la ligne de trésorerie en juin... c'est incohérent.

Les hommes responsables assument : s'ils ne sont pas d'accord, ils démissionnent mais ne prennent pas en otage la commune.

Néanmoins, la majorité des adjoints, des conseillers n'ont pas oublié leur mission et quels intérêts ils doivent défendre. Je les remercie chaleureusement de poursuivre avec conviction notre engagement et les priorités de notre programme. Je remercie également toutes les personnes qui par leur témoignage sincère m'assurent quotidiennement de leur soutien. J'assure le Personnel communal de ma sincère reconnaissance pour la qualité de leur travail dans ces moments difficiles,

J'ai été élue légitimement. Les adjoints et conseillers qui poursuivent leur travail avec moi assument avec détermination les responsabilités de ce mandat.

Je vous assure de mon dévouement et reste à votre écoute,

J'espère vous retrouver lors des festivités de notre commune et vous souhaite un bel été.

Gisèle VERGNON,
Maire de Sainte Marie de Ré



Enfance et jeunesse au cœur de Ste Marie

Depuis le printemps, les enfants de l'école primaire de notre commune bénéficient de nouveaux équipements avec l'arrivée d'ordinateurs transférés depuis la Médiathèque et la mise en place d'un tableau blanc interactif. Cet outil magique à leurs yeux apporte sans conteste un aspect ludique que nos écoliers apprécient tout particulièrement. La connexion au réseau Internet sera étendue à l'ensemble des salles de classe dès le mois de septembre.

L'accueil des plus petits en maternelle est également au cœur des préoccupations du Conseil municipal qui prévoit le recrutement d'une ATSEM supplémentaire pour la prochaine rentrée scolaire sur le temps du déjeuner à l'école maternelle. Nouveauté dans le fonctionnement de la cantine : l'association « la Marmite » assurera toujours la bonne organisation des repas mais la régie sera gérée par la Mairie. Plus d'achat de tickets mais une facturation en fin de mois pour chaque famille. Toujours pour améliorer le confort de nos enfants au quotidien, un diagnostic acoustique a été réalisé dans les locaux de la cantine. Les résultats issus de ce diagnostic vont

FOCUS

permettre d'envisager les travaux possibles pour diminuer la résonance.

Les Elus maritais ont toujours pour priorité de faire déplacer l'antenne relais. Une recherche est en cours par la société Orange pour résoudre très prochainement ce désagrément qui préoccupe de nombreuses familles. La première solution consisterait à déplacer le pylône actuel derrière les hangars agricoles ; la seconde envisagerait de supprimer le pylône existant et d'en implanter deux nouveaux, l'un à la station d'épuration et l'autre au centre de secours. La réponse d'Orange est attendue pour cet automne.

Après le temps d'école, place aux loisirs avec l'Accueil de loisirs, ouvert cet été du 5 juillet au 13 août. Un peu plus d'espace pour les activités du centre, qui accueille une cinquantaine d'enfants, avec la mise à disposition pour les plus grands du Club House du stade qui vient d'être contrôlé par l'APAVE.

Pour les enfants et les adolescents, plusieurs stages sont proposés cet été, notamment au skate parc et sur la plage pour une découverte du beach soccer. Un terrain de volley complète désormais les équipements du parc de Montamer. Enfin des activités artistiques et environnementales sont proposées à « la Cabane de Montamer ».

Toujours pour nos ados, les soirées reprendront à l'automne. La dernière en date, qui a eu lieu le 23 avril, a connu un vif succès avec sa nouvelle formule initiée par la commune de Ste Marie. La soirée s'est déroulée dans une ambiance festive au sein de la discothèque « le Bastion » à St Martin de Ré en version soirée privée sur le thème « Comment s'amuser sans alcool ? ». Nous remercions à nouveau les nombreux sponsors qui ont permis la réalisation de ce projet.

Enfin, dernier point, la réfection du gymnase dans sa première phase s'achèvera en septembre. Elle permettra à tous de profiter d'équipements plus récents, plus confortables et accessibles aux personnes à mobilité réduite. Associations et élèves de nos écoles bénéficieront d'un environnement beaucoup plus agréable pour la pratique des différents sports : basket, volley, viet vo dao, tennis...

Nous suivons ainsi les choix annoncés dans notre programme il y a deux ans.



ACTUALITÉS

Culture, Sport & Loisirs

La Commission Culture, Sport et Loisirs assure la dynamisation de la vie associative & culturelle et a pour objectif de faciliter l'accès aux pratiques sportives. Les réalisations depuis deux ans sont bien tangibles dans ces trois domaines.

Du nouveau pour les sportifs

Côté sport, la commune de Ste Marie a pris un véritable essor aussi bien sur l'évolution des infrastructures que sur la mise en place de nouvelles animations. Ainsi la première tranche de travaux de rénovation du gymnase (mise aux normes 2015, insonorisation, toiture, isolation, chauffage et éclairage) est en cours et les travaux n'ont pas pris de retard. Les associations sportives pourront donc bénéficier de ces nouveaux aménagements comme prévu dès le mois de septembre. A noter également la réfection de 2 courts de tennis en gazon synthétique, l'installation de pare-ballons sur le terrain de football et la création d'un terrain de beach-volley au parc de Montamer.

D'autres projets viendront compléter ces équipements à court ou moyen terme : réalisation d'un terrain de jeu multisports au stade, agrandissement du skate-park avec de nouveaux modules, lancement de la deuxième tranche de rénovation du gymnase (vestiaires du basket, vestiaires du foot, salle de réunion...) et achat de bancs de touches pour le terrain de foot.

Enfin, la pratique du sport est fortement encouragée auprès des jeunes de notre commune avec la mise en place des coupons sport et l'organisation de stages sportifs gratuits ou à faible coût, en partenariat avec l'Accueil de loisirs.

Culture ouverte à tous

La culture n'est pas en reste sur Ste Marie et la Médiathèque, lieu de rencontres des petits et des grands, en est la parfaite illustration. Avec une amplitude horaire élargie, la Médiathèque connaît désormais une fréquentation accrue et bénéficie de plus du renouvellement de son parc informatique et de l'achat de CD et DVD. De nouvelles activités sont proposées comme les soirées ludothèque. Les Aînés ne sont pas oubliés avec la création du cinéma « Séance des Aînés » en lien avec le CCAS. Les séances ont lieu une fois par mois d'octobre à avril, salle d'Antioche, le transport étant pris en charge par la Mairie. Distraction assurée pour certains après-midi d'automne et d'hiver.

Le Conseil Municipal est soucieux d'initier un programme culturel accessible à l'année pour tous les résidents sans oublier les séances estivales de cinéma en plein air, qui réjouissent tout autant la population locale et les touristes.

Palette de loisirs

Les nombreuses associations maritimes offrent un large éventail d'activités qui rythment la vie de notre commune au quotidien. De nouvelles associations ont vu le jour depuis quelques mois, l'IRCC pour la promotion de la pratique du cricket, ou plus récemment « Blancher de Ré » regroupant des artistes d'ici et d'ailleurs sensibles à la couleur blanche dominante sur le territoire de l'île de Ré.

Un dynamisme inter-associatif est également bien présent et a permis la réalisation d'animations très diverses comme La Carnaval en mars dernier ou le dîner cabaret en faveur des sinistrés d'Haïti au mois de mai.

Les Elus Maritais soutiennent cette vie associative et cela se traduit par l'augmentation de 25% du montant global des subventions réparties entre les associations et le réaménagement des salles mises à disposition des réunions associatives.

A découvrir aussi tout au long de l'année les marchés thématiques : en mai le marché aux fleurs associé à la visite de jardins privés ou les marchés fermiers de l'été* en nocturne initiés par la Chambre d'Agriculture avec des producteurs et dégustation des produits préparés sur site.



Enfin, les rendez-vous de fêtes et cérémonies sont nombreux au cours de l'année et les Maritais sont invités à y participer nombreux notamment pour les fêtes de La Noue le 6 août ou celle de Ste Marie le 5 septembre remise au goût du jour depuis deux ans et associée pour la première fois cette année à la fête des associations.

*Voir agenda en dernière page du Petit Journal

Economie, Tourisme & Agriculture

Au cœur de l'économie maritime, tourisme et agriculture occupent deux places importantes pour le développement de la commune.

Station de tourisme

Ste Marie de Ré a obtenu le label « Station de tourisme » en février 2009 et la Mairie a mis en place des états généraux du tourisme afin de réfléchir sur les orientations touristiques de la commune.

Les Elus maritais ont choisi de renforcer les liens avec l'Office de Tourisme de Ste Marie. Cette volonté se traduit notamment par une étroite collaboration sur différents projets et la mise en réseau de la programmation des animations ou des informations touristiques pour en assurer une plus large diffusion.

Sur le terrain, des circuits de randonnée ont été mis en place renforçant ainsi l'appartenance du village au réseau « Station verte ». Dans la même lignée, l'équipe municipale a travaillé sur l'eco-labellisation du camping municipal et soutenu deux dossiers d'éco-labels portés par des structures hôtelières de la commune.



Agriculture et produits du terroir

Le projet de remise en agriculture vient d'être compromis suite au vote de certains conseillers municipaux « opposés » au Maire, lors du Conseil Municipal du 23 juillet. En effet, alors que l'objet du vote portait sur « l'autorisation donnée au Maire de solliciter les subventions liées à ce projet, auprès des institutions et organismes », leur vote « contre » a sanctionné volontairement la continuité du projet du bassin d'irrigation et la remise en agriculture des friches sur le secteur de Sainte Marie.

Ce vote est lourd de conséquence pour les agriculteurs rétais, déjà fragilisés par les dégâts causés par la tempête et pour les jeunes souhaitant s'installer.

Zone artisanale

La Municipalité a mis en place un droit de préemption commerciale pour maintenir & pérenniser les commerces au centre de la vie maritime. Le projet d'extension de la ZAC des Clémorinands déterminant pour le développement économique de la commune, sera présenté dans le SCOT de l'île de Ré, schéma directeur qui doit déterminer le « profil » du territoire rétais pour les 10 ou 15 ans à venir.



Environnement, Cadre de Vie & Patrimoine

La commission en charge de ces thématiques élabore de nombreux projets sur la commune, gérant les relations avec les entreprises prestataires pour le BTP ou les réseaux, et assurant le suivi des chantiers. Lui incombe également la gestion des dossiers d'urbanisme en lien avec les différents partenaires concernés.

Entretien & sauvegarde des bâtiments communaux

Autre volet de ses attributions, des projets de rénovation sont en cours sur les bâtiments communaux de notre village et de nouvelles affectations sont à l'étude pour redonner vie à certains lieux oubliés. Le clocher de l'église bénéficie lui d'ores et déjà d'un nouvel éclairage.

Amélioration de la voirie

Comme le veut l'usage, en raison de la fréquentation estivale, les travaux de voirie s'interrompent jusqu'au 15 septembre. Pour améliorer le quotidien des résidents et des touristes, des travaux ont été réalisés en différents endroits :

- ▶ Rue Barranger et Quereux Barranger : enfouissement des réseaux et réfection de la voirie
- ▶ Rue de l'Oisière, rue Berchotteau & rue des Ajoncs : enfouissement des réseaux et voirie provisoire (reprise des revêtements qualitatifs en septembre)
- ▶ Parking des Jaulaines : mise en service à compter du 19 juillet
- ▶ Rue de la Banque & rue de la Grange : revêtement bicouche provisoire
- ▶ Chemin des Boères : reprise de la voirie endommagée par la tempête et revêtement calcaire.



Les venelles de la Beurrière et de la Malette sont à l'étude. Le projet sera présenté aux Riverains pour réalisation dès l'automne. Le parking des Galinées, projet validé par le CAUE, sera réalisé ultérieurement sur fin 2010 début 2011 conjointement avec la voie pénétrante sur le Centre bourg.

L'aménagement du parking Port Notre Dame, qui devait débuter fin février, est





reporté du fait de la priorité des travaux de renforcement de la digue, qui doivent être effectués avant la fin de l'année.

Le Conseil Municipal est particulièrement attentif à la qualité des revêtements choisis pour conserver l'authenticité des rues et de fait l'identité du village, soit une mise en valeur durable.



Défense du littoral et des côtes

Un plan d'aménagement du littoral est en cours et de nouvelles études ont été programmées depuis la tempête de février dernier, qui a en partie détruit le chemin littoral récemment créé. La défense de nos côtes et la protection du littoral restent au cœur des préoccupations des Elus maritais.

Vigilance sur la qualité de l'environnement

Le Conseil Municipal s'attache tout particulièrement à préserver et améliorer la qualité de vie environnementale des Maritais. Au-delà de la surveillance des dépôts sauvages, plusieurs actions ont été mises en place : arrêt de l'utilisation de pesticides pour l'entretien des espaces verts de la commune, préconisation du paillage des massifs, changement progressif des ampoules, étude sur l'éclairage public (Citéos). Ces démarches en faveur de l'environnement se traduisent aussi par l'organisation d'une journée de broyage des déchets verts en collaboration avec l'association « la Verdinière », sans oublier la protection de la faune et de la flore, avec l'installation de nichoirs en partenariat avec la LPO ou la distribution de pièges pour lutter contre les chenilles processionnaires.

Ces axes prioritaires sont pris en compte dans le Plan de référence, actuellement en cours avec le cabinet d'études Ponant, pour être inscrits dans le Plan d'Aménagement et de Développement Durable qui déterminera la projection de notre commune pour les années à venir.

Education et Jeunesse

Vaste programme pour la commission Education & Jeunesse entre les activités des écoles, la cantine, l'accueil de loisirs et les actions pour la jeunesse.



Du côté des écoles

Le Conseil Municipal a voté un accompagnement budgétaire pour les projets d'écoles, prévoyant une augmentation du parc informatique, l'achat d'un tableau interactif et d'un vidéo projecteur en commun avec la Médiathèque. Des travaux de nettoyage et de peinture seront également effectués cet été au niveau du local à vélo, du mur d'enceinte et des couloirs de l'école primaire. Pour la partie cantine, au-delà du changement de gestion et du diagnostic acoustique*, les Elus seront attentifs à l'ancrage d'une alimentation bio avec à l'appui les conseils d'une Diététicienne qui interviendra régulièrement dans l'établissement.

Temps libre

Depuis deux ans, les Elus maritais ont mis à disposition des budgets pour favoriser les projets destinés à la jeunesse

de notre commune. Ainsi, l'accueil de loisirs dispose de nouveaux moyens pour accueillir les enfants dans de meilleures conditions : minibus municipal permettant une plus grande mobilité sur l'île de Ré en limitant les frais liés aux transports, mise à disposition de la cantine de l'école et du club house de foot pendant la période d'été, et changement du matériel informatique. Des aires de jeux ont été installées à Montamer pour des moments à partager en famille ou entre amis.

* Voir Focus en première page du Petit Journal



Logement, Politique sociale & Solidarité

En matière de logement, les demandes sont nombreuses sur Ste Marie et différents projets sont en perspective.



Projets locatifs

Le lotissement Chantecorps, le plus ancien de la commune, a été rénové : des cours privées ont été réalisées devant chaque logement et la peinture a été reprise sur tous les volets. Un nouvel équipement est également en place avec la création d'un local à vélos. Les travaux se poursuivront en septembre avec l'aménagement des parkings et de l'espace central qui sera refait avec des cheminements et l'engazonnement du jardin.

Par ailleurs, les permis de construire ont été déposés en juin pour la création de 15 maisons à la Fosse des sables, 4 futurs logements avec la réhabilitation de l'ancienne école de Ste Marie et 4 autres logements dans l'ancien théâtre. Le souhait de restaurer le théâtre en lieu public n'a pas pu se réaliser pour des problèmes de stationnement, d'où une utilisation détournée au profit de nouveaux logements sur notre village. La création des 15 maisons de la Fosse des sables se fera sous le label BBC (Bâtiment Basse Consommation). A ce jour, on peut escompter la remise des clés de ces trois chantiers pour la fin de l'année 2011.

Un projet privé est aussi en prévision sur la commune et doit aboutir, au-delà de maisons en acquisition, à une réalisation de 18 logements conventionnés. Ainsi, avant l'échéance du mandat en cours, ce sont donc près de 40 familles qui seront locataires dans ces nouveaux logements.

Enfin, relevant de la compétence de la Communauté de communes, 40 logements intermédiaires supplémentaires sont actés dans le cadre des projets du SCOT pour la commune de Ste Marie.

Un CCAS toujours actif

Le CCAS a été particulièrement mobilisé pour aider les familles victimes de la tempête Xynthia. Remercions à nouveau les particuliers les associations et la municipalité de Pierrefort qui, par leurs dons, ont permis de conforter le soutien aux sinistrés.

En parallèle, le CCAS continue sa mission d'aide d'urgence, de recherche au logement, de distribution alimentaire et de covoiturage pour l'assistance aux courses de nos aînés.

BUDGET COMMUNE 2010

LES DÉPENSES

Fonctionnement	
Charges de personnel	1 235 000,00 €
Charges à caractère général	618 600,00 €
Autres charges de gestion	201 500,00 €
Charges financières	76 100,00 €
Amortissements frais d'études	6 640,00 €
Charges exceptionnelles	65 100,00 €
Virement à la section d'investissement	976 705,00 €
Sous-total	3 179 645,00 €

Investissement	
Immobilisations, équipements, travaux	2 228 840,00 €
Emprunts et dettes	540 000,00 €
Déficit reporté	1 256 407,33 €
Frais d'études	96 500 €
Opérations d'ordre	10 580 €
Sous-total	4 132 327,33 €

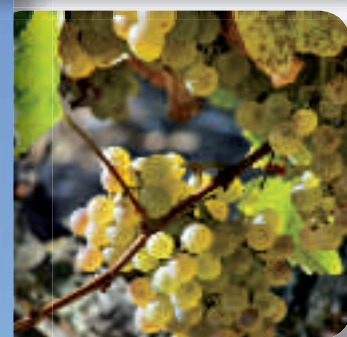
TOTAL DÉPENSES 7 311 972,33 €

LES RECETTES

Fonctionnement	
Impôts et taxes	1 901 412,00 €
Dotations, participations	833 933,00 €
Produits de service et ventes	174 800,00 €
Autres produits de gestion courante	208 000,00 €
Produits exceptionnels	56 500,00 €
Atténuation de charges	5 000,00 €
Sous-total	3 179 645,00 €

Investissement	
Virement à la section de fonctionnement	976 705,00 €
Affectation de résultat 2009	1 063 393,39 €
Subventions et emprunts	1 765 408,94 €
F.C.T.V.A. T.L.E. créances	309 600,00 €
Opérations d'ordre	17 220,00 €
Sous-total	4 132 327,33 €

TOTAL RECETTES 7 311 972,33 €



Vie des associations

Ile Arts & Culture

Artistes Humanitaires

Au milieu de toutes les manifestations artistiques de cet été « Création 20x20 » est passée presque inaperçue et pourtant c'était une occasion originale d'acquiescer une œuvre d'art pour un prix plus que raisonnable tout en faisant une très bonne action.

Ile Arts et Culture la très dynamique association maritaise a eu l'idée de demander aux peintres de Charente Maritime de créer des peintures au format imposé de 20x20 centimètres, de les vendre au prix imposé de 70 € et de reverser sur cette somme 20 € à une association humanitaire.

Il faisait beau, tout le monde était à la plage... et pourtant cette manifestation a connu le succès qu'elle méritait. Faire aussi bien que l'année dernière, compte tenu de la crise, nous aurait suffi, mais le record a été battu. Ainsi, les organisateurs remettront plus de mille euros à l'association « Les Enfants du Désert » dont le siège est à Sainte Marie et dont la préoccupation est de donner à manger aux petits enfants de Mauritanie. La somme perçue à chaque vente d'un tableau permet de nourrir un enfant pendant 3 mois.

Plusieurs artistes de renom et dont la cote sur le marché de l'art dépasse largement le prix de vente imposé ont répondu présents, qu'ils en soient remerciés, comme tous les amateurs qui, tout en se faisant plaisir, ont contribué à la réussite de cette opération originale.

En mai dernier, Ile Arts et Culture a également donné, un peu plus de mille euros au collectif maritais chargé de récolter des fonds pour les enfants d'Haïti, sous la forme d'œuvres de son artothèque vendues aux enchères au cours d'un dîner spectacle.



Un titre départemental pour l'Amicale Bouliste

La commune de Ste Marie est fière des performances de l'équipe bouliste composée de Solange Gonzalez, Marie-Claire Loumi et Anne Vuillermet qui ont brillamment remporté au printemps le championnat départemental féminin

en triplé. Elles auront ainsi l'honneur de représenter notre village au prochain championnat de France qui se déroulera à Cahors en septembre prochain. Nul doute que les Maritais suivront au plus près les résultats de cette compétition ! Tous nos vœux de réussite les accompagnent d'ores et déjà.

Le Cricket a débarqué sur l'île de Ré le 6 juin dernier



66 ans après les plages de Normandie, c'était au tour du stade municipal de Sainte-Marie de voir débarquer une bande d'Anglais venus de La Roche sur Yon se confronter à la toute jeune équipe de l'IRCC, composée pour l'occasion de 3 citoyens de Sa Majesté, un Rochelais d'origine népalaise et une bonne douzaine de Français et de Françaises, la majorité habitant notre belle île.

Après une matinée d'ateliers animés par les joueurs des 2 équipes, une première remise de trophée a récompensé le Meilleur Espoir, Romain LAMIT, 7ans et demi, pour son enthousiasme, sa patience et surtout, sa dextérité au lancer et à la batte.

Puis, les jeux se sont poursuivis : gagnant le « toss », La Roche a choisi de « batter » en premier avec un objectif principal : marquer le nombre maximum de « runs » dans le temps imparti (15 « overs », soit 90 balles lancées, ou environ 60 minutes).

Très serré, le match fut marqué par un incident côté La Roche. Le blessé léger, un Anglais de...66 ans, est reparti souriant avec ses co-équipiers finalement victorieux, quelque peu gêné du spectacle imprévu qu'il avait offert, mais fier tout de même d'avoir participé à une journée dans l'ensemble très réussie, et d'avoir décroché le prix...du Meilleur Joueur Fair-Play!

Glossaire :

toss = pile ou face ; **batter** = passer à la batte ; **runs** = courses ; **overs** = série de 6 balles ; **innings** = tour de batte

Rendez-vous

Jeu de piste avec Rébulle

Une nouveauté dans les activités proposées par l'Office de Tourisme de Ste Marie avec un jeu de piste destiné aux familles pour découvrir notre commune de façon très ludique. Sympathique petit poisson, Rébulle vous guidera au travers des venelles typiques de notre village. Une visite en toute autonomie à faire au rythme de chacun avec des énigmes qui permettent de franchir les étapes. Un véritable parcours pédagogique qui retrace l'histoire de Ste Marie, explique l'architecture de ses venelles et présente son patrimoine bien ancré dans les traditions de l'île. Ce jeu de piste, présenté sous forme d'un livret, est disponible à l'Office de Tourisme avec une participation de 2 €, dont 1 € sera ensuite reversé au profit des enfants de Haïti.



Agenda

AOÛT

EXPOSITION à la médiathèque « Les couleurs du blanc et la blancheur du sel »

Dimanche 1^{er}
BROCANTE de l'ADEPIR et **FESTIVAL DES PEINTRES** à Montamer

Lundi 2
DON DU SANG salle Antioche

Vendredi 6
FÊTE DE LA NOUE

Samedi 7 à 21h
CABARET DES BALADINS salle Antioche

VEILLÉE THÉÂTRALE aux chandelles à la médiathèque

Mardi 10

TOURNOI DE TENNIS DE TABLE salle Antioche

Du 10 au 20

TOURNOI SÉNIORS DE TENNIS

Mercredi 11

NOCTURNE dans un jardin rétais / « Dédicaces » de JJ Vergnaud chez Christophe Patat (sur réservation au 06 15 18 90 14)

Jeu 12

LOTO DE LA PÉTANQUE salle Antioche

Mardi 17

TOURNOI DE TENNIS DE TABLE salle Antioche

Pique nique et

CINÉMA DE PLEIN AIR GRATUIT (séance à 21h30) au stade de foot

Mercredi 18

LOTO DU COMITÉ D'ANIMATION salle Antioche

à 18h : HEURE DU CONTE

à la médiathèque. M-A Frey présente contes colorés

Du 18 au 25

TOURNOI JEUNES DE TENNIS

Jeu 19

BROCANTE aux Galinées

MARCHÉ FERMIER place des Tilleuls avec dégustations en présence des producteurs

Vendredi 20 à 21h

SPECTACLE Nina Gomez- Aubépine à la médiathèque

Du 30 août au 10 sept.

STAGE YOGA salle des Mimosas

SEPTEMBRE

Samedi 4 à 17h

CERCLE DE LECTURE à la médiathèque / Littératures européennes de Cognac - Discussions

Dimanche 5

à 11h30 : **4^{ème} CHAPITRE DU BRÛLOT CHARENTAIS**. Départ du défilé des confréries en tenue de parade à partir de la place d'Antioche

à 14h : FÊTE DE STE MARIE

avec fête des associations, place d'Antioche

Samedi 18 à 17h

à la médiathèque : **CONFÉRENCE SENSORIELLE** Guillaume Guist'hau - Photoglobe - Voyage en Islande

Samedi 18 et dimanche 19

JOURNÉES DU PATRIMOINE

Mardi 21 à 10h

à la médiathèque : Justine Devin - **SÉANCE D'ÉVEIL AUX LIVRES**

Samedi 25 et dimanche 26

FÊTE DES ASSOCIATIONS DE L'ÎLE DE RÉ à Saint-Clément



PRENEZ LA PAROLE ! Vos avis, remarques et propositions sont essentiels pour nous. Contactez-nous par courrier, téléphone, mail.

Mairie de Sainte-Marie de Ré • 32, rue de la République • 17740 Sainte-Marie de Ré
Tél. 05 46 30 21 24 • E-mail : gv.mairie@orange.fr

Directrice de la publication : Gisèle Vergnon • Conseil et coordination : Pascale Herbreteau • Photos : Mairie de Ste Marie de Ré, Office de Tourisme de Ste Marie de Ré, IRCC, Amicale Bouliste Maritaise, Ile Arts et Culture • Réalisation et impression :

iro 05 46 30 29 29 - PEFC/10-31-1371 • Dépôt Légal n°1116



Sainte Marie de Ré